

Académie de POITIERS
Collège Arthur Rimbaud
68, rue du Docteur Roux
86190 Latillé
Tél : 05-49-51-88-34
Ce. 0860019d



PROCÈS – VERBAL DE LA SÉANCE du conseil d'administration du Mardi 16 novembre 2021

Année scolaire :2021-2022

Numéro de séance : 2

Date de transmission de la convocation aux membres : **le 8 novembre 2021**

1^{ère} convocation (oui/non) : oui

2^{ème} convocation (oui/non) :

(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : **M. SAVARY Cyrille**

Secrétaires de séance : **Mr Cantin et Mme Bachelier**

Quorum (13 ou 16) : Nombre de présents : **21 à 18h00 (21 votants)**

Ordre du jour

- Administration :

Adoption PV séance précédente
Désignation d'un/une secrétaire de séance
Installation des conseils ou commissions

- Affaires financières et budgétaires :

DBM (prélèvement sur fond de roulement)
Convention Gaz7
Budgets voyages
Amicale du collège

PRÉSENCE au CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 16 novembre 2021

Qualité	Titulaires				Suppléants			
	Nom - Prénom	P[^α]	A[^α]	E[^α]	Nom - Prénom	P[^α]	A(*)	
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	SAVARY Cyrille	X					
	Proviseur adjoint ou principal adjoint	VIDAL Lydie	X					
	Gestionnaire	TIBULEUX Marine			X	BRUN Sylvie		
	C.P.E.	LAHORGUE Marie						
EVALUATEURS	Conseil Départemental	COQUELET Benoît			X			
	Commune de Latillé	BARRAUD Sandrine	X					
PERSONNALITES QUALIFIEES		DUPONT Benoit		X				
		MERIGOT Fabienne (CD) ROMEGIERAS Mathieu	X					
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnels d'enseignement	BACHELIER Sandrine	X					
		VERGNAUD Sandra	X					
		LALLEMENT Aurore	X					
		CANTIN YANN	X					
		THEVENOT Amélie	X					
		ROBERT Nathalie	X					
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	JACQUES Nathalie	X					
		DEBARE Véronique	X					
PARENTS D'ÉLÈVES	Parents d'élèves	LAUNAY-QUERRE Antoine	X					
		SIAUDEAU Stéphane	X					
		CHOLLET Stéphane			X	AYEL Vincent	X	
		PRESTROT Céline	X					
		BONIS Gaëlle	X					
		BRIN Annabelle	X					
	Élèves	STIVAL HENARD Corentin	X					
		GUITTON Amélie	X					

Modalités : Présentiel X

Distanciel

Préambule

Le quorum étant atteint, Monsieur Savary, président, ouvre la séance du conseil d'administration à 18 h 00.

1- Administration

- Désignation du secrétaire de séance :

Représentant des parents d'élèves Représentant des personnels de l'établissement X

Représentant de l'administration

Monsieur Cantin et madame Bachelier (professeurs) , sont désignés secrétaires de séance.

- Adoption PV séance précédente :

Le conseil d'administration approuve par 21 voix le procès-verbal du précédent conseil d'administration du 4 octobre 2021.

Approbation du Procès-verbal de précédent conseil d'administration

Pour	Contre	Abstention
21	0	0

- Installation des conseils et commissions.

Mr Savary demande à statuer sur le fait de ne plus réunir de commission permanente, car celle-ci n'est plus obligatoire.

Vote de la non reprise des commissions permanentes :

Pour	Contre	Abstention
21	0	0

Lecture par Madame Jacques, secrétaire, des différents représentants des conseils et commissions :

Conseil de discipline
Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté CESC
Commission d'appel d'offres
Conseil pédagogique
Commission hygiène et sécurité CHS
Commission éducative
Commission fonds social
Conseil de vie collégienne.

Vote pour la mise en place des nouveaux conseils et commissions :

Pour	Contre	Abstention
21	0	0

2- Affaires financières et budgétaires

- DBM (prélèvement sur fonds de roulement)

Sortie d'un membre du conseil d'administration, donc 20 votants.

Mr Savary souhaite faire un prélèvement de 20 000 euros sur les fonds de roulement afin de pallier les dépenses de fonctionnement élevées. Il souhaite résoudre ces difficultés au 31 décembre pour repartir à zéro en 2022.

Ces 20 000 euros ne seront pas utilisés en totalité, une aide financière a été demandée au conseil départemental pour clôturer cette année 2021. Une réponse de Mr Coquelet est attendue pour lundi 22 novembre.

Une demande d'aide pour du gros matériel (2 X 3 000 euros) a également été faite .

Après ce prélèvement, il restera 12 jours de fonctionnement.

Question : Le conseil départemental peut-il invalider la décision de ce soir ?

Non, car une subvention du conseil départemental est prévue et l'établissement sera alors à plus de 12 jours de roulement (la norme étant entre 30 et 90 jours) .

Vote pour le prélèvement sur fonds de roulement :

Pour	Contre	Abstention
20	0	0

- Convention Gaz7 :

Le conseil d'administration demande à signer une convention pour adhérer à nouveau au regroupement d'achat national de gaz. Cela permet d'avoir des prix plus compétitifs.

Vote pour la convention de gaz7 :

Pour	Contre	Abstention
20	0	0

Retour d'un membre du conseil d'administration : 21 votants.

- Budgets voyages :

Un voyage pour les élèves de troisième est prévu cette année :

3 classes partent dans le Cotentin pendant deux jours (3^e B , C et E)

2 classes partent à Collioure pendant trois jours (dont une nuit en bus) (3^e A et D) .

Des visites et des activités proches sont prévues pour ces deux voyages sur le thème "mémoires et libertés " L'objectif est de réunir tout ce qui peut être fait en 3^e sur le thème de la liberté. Les matières concernées par ces voyages sont le français, l'histoire-géographie, les arts plastiques, l'éducation musicale l'espagnol et l'anglais.

Des subventions sont en attente.

Les parents d'élèves remercient les enseignants pour leur engagement dans ce projet.

L'APE souhaite participer à hauteur de 2200 euros.

Vote pour la participation de l'APE :

Pour	Contre	Abstention
21	0	0

Le foyer socio-éducatif souhaite participer à hauteur de 800 euros.

Vote pour la participation du FSE :

Pour	Contre	Abstention
21	0	0

Il a été décidé que les familles participeraient à hauteur de 130 euros, avec l'échéancier suivant :

65 euros au 1^{er} janvier

65 euros au 1^{er} février.

Vote pour la participation des familles avec l'échéancier ci-dessus (Collioure) :

Pour	Contre	Abstention
21	0	0

Vote pour la participation des familles avec l'échéancier ci dessus (Cotentin) :

Pour	Contre	Abstention
21	0	0

Question des parents d'élèves : Les familles ont-elles été averties de l'existence d'un fond social ?
Oui, cela a été indiqué dans le courrier adressé aux parents.

- Amicale du collège :

Mme Lallement présente l'amicale, qui est une association dont le but est de rassembler l'ensemble des personnels de l'établissement (pour les nouveaux, et anciens personnels) autour d'actions visant à animer le collège.

C'est une association, loi 1901, créée le vendredi 12 novembre. Son siège social est au collège.

Une cotisation sera demandée à hauteur de 1% du salaire de septembre au prorata du temps de présence dans l'établissement.

Vote pour l'hébergement de l'association par le collège :

Pour	Contre	Abstention
21	0	0

- Le GIP :

Mr Savary demande l'autorisation au CA de signer une convention et une procuration pour que l'établissement adhère au GIP (mobilité ERASMUS)

Vote pour la demande d'adhésion au GIP :

Pour	Contre	Abstention
21	0	0

3- Questions diverses.

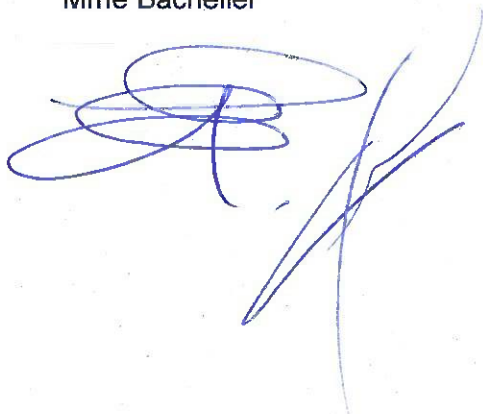
Question : Les parents d'élèves demandent si l'action "Talents en herbe" est reconduite cette année.
Oui, mais cette action se fera plutôt au mois de mai. Habituellement, elle avait lieu en juin, mais la salle des fêtes est trop sollicitée ce mois-ci.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 18 h 47.

Les secrétaires de séance

Le Principal

Mr Cantin
Mme Bachelier



Cyrille SAVARY
